

Robeco Afrika Fonds N.V. Robeco Sustainable Global Stars Equities Fund N.V. Rolinco N.V.

(«les Sociétés»; sociétés d'investissement à capital variable de droit néerlandais)

Les Assemblées générales annuelles des actionnaires (les «AGA»)

se tiendront au siège des Sociétés, Weena 850 à Rotterdam aux Pays-Bas, le 30 mai 2024 à:
10.00h pour Robeco Afrika Fonds N.V.
14.00h pour Robeco Sustainable Global Stars Equities Fund N.V.
15.30h pour Rolinco N.V.

Ordre du jour pour les AGA :

1. Ouverture et communications
2. Rapport du directoire sur la marche des affaires et sur la gestion de l'exercice écoulé
3. Arrêt des comptes annuels pour l'exercice 2023 (décision)
4. Détermination de la répartition du bénéfice (décision)
5. Quitus au directoire (décision)
6. Mandat de certification des comptes annuels à délivrer à Mazars Accountants N.V. pour l'exercice 2024 (décision)
7. Clôture

Les ordres du jour de ces assemblées peuvent être consultés par les actionnaires et autres personnes autorisées à l'adresse du siège des Sociétés (Weena 850, NL-3014 DA Rotterdam). Les ordres du jour, les rapports annuels des trois dernières années, les prospectus et les documents d'informations clés en néerlandais et en anglais sont également disponibles gratuitement via www.robeco.be et auprès de CACEIS Belgium N.V. qui assure le service financier (Avenue du Port 86C Bte 320 à Bruxelles). La valeur nette d'inventaire est communiquée sur le site Internet de BEAMA (www.beama.be/niw). Les rapports annuels 2023 seront disponibles à partir du 25 avril 2024.

Les directoires des Sociétés ont déterminé comme ayant droit de vote et étant habilités à assister à l'assemblée, les personnes qui au 2 mai 2024 (la «Date d'enregistrement») sont enregistrées en tant qu'actionnaires d'une ou plusieurs des Sociétés susmentionnées. À cette fin, le nombre d'actions après traitement de tous les ajouts et suppressions à la Date d'enregistrement dans l'administration d'un établissement affilié à Euroclear Nederland sera pris en compte.

Les actionnaires qui souhaitent participer à une assemblée ou donner une procuration peuvent s'inscrire à partir du 3 mai 2024 jusqu'au 23 mai 2024 inclus auprès d'ING Bank N.V. par l'intermédiaire de l'établissement financier où elles détiennent un compte-titres pour les séries d'actions de Robeco Afrika Fonds - EUR E, Robeco Sustainable Global Stars Equities Fund - EUR E et Rolinco - EUR E. Les détenteurs de toutes les autres parts peuvent à partir du 3 mai 2024 jusqu'au 23 mai 2024 s'inscrire auprès de la société concernée via meetings@robeco.nl. Ces inscriptions doivent être accompagnées d'une déclaration de cet établissement financier dans laquelle est indiqué le nombre d'actions détenues à la Date d'enregistrement par l'actionnaire concerné.

Les droits de vote et d'assister aux assemblées peuvent, si cela est souhaité, être exercés par un mandataire détenant une procuration écrite. Les formulaires de procuration sont disponibles gratuitement au siège des Sociétés, via www.robeco.com/riam et auprès de CACEIS Belgium N.V. (comme mentionné ci-dessus). Pour donner une procuration, l'actionnaire doit enregistrer ses actions de la manière décrite ci-dessus. Le formulaire de procuration dûment rempli, y compris les instructions de vote, doit être reçu à l'une des adresses indiquées dans le formulaire au plus tard le 23 mai 2024. Le mandataire doit présenter la preuve de son inscription et une copie de la procuration au bureau d'inscription le jour de l'assemblée avant l'ouverture de l'assemblée.